

**DIAGNOSTIC RELATIF A LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE
ENTRE
LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU VAL-DE-MARNE
ET
LA VILLE DE BONNEUIL-SUR-MARNE**



La convention territoriale globale représente un engagement stratégique pluriannuel entre les collectivités territoriales et la caisse d'allocations familiales. Réunissant une connaissance partagée et une programmation concertée, cette convention, au-delà d'un cadre contractuel renouvelé, réaffirme l'engagement de la caisse d'allocations familiales au côté de la collectivité territoriale. Au service des allocataires et notamment des familles du territoire, ce cadrage prend en compte l'ensemble des problématiques et ressources du territoire.

Pour engager ce processus, la démarche de diagnostic partagé représente une étape incontournable et majeure. Celui-ci s'appuie d'une part sur les études réalisées à différentes échelles par la caisse d'allocations familiales et la collectivité territoriale et aussi sur l'expertise de la Caf quant aux données relatives aux allocataires et à sa connaissance de la politique familiale et sociale déclinée sur le territoire. Cette approche partagée et globale des problématiques doit permettre d'impulser un projet global de territoire.

FICHE DIAGNOSTIC 1 : DONNEES DE CADRAGE

I – ELEMENTS DE CONTEXTE

① Démographie - Insee	Bonneuil-sur-Marne	T11 ¹ -Métropole du Grand Paris	Val-de-Marne
Population en 2017	17 950	314 322	1 387 926
Evolution de la population entre 2013 et 2017	7,9 %	2,9%	2,5%
Structure d'âge			
Moins de 18 ans	26,9 %	24,6 %	23,2 %
De 18 à 24 ans	10,5 %	8,9 %	9,1 %
De 25 à 39 ans	17,6 %	20,8 %	21,4 %
De 40 à 64 ans	31,2 %	31,4 %	31,6 %
65 ans et plus	13,9 %	14,4 %	14,7 %
Structure familiale (en %)			
Part de familles monoparentales	24,7 %	16,9 %	16,5 %
Part de couples avec enfant(s) à charge	43,2 %	43,9 %	43,2 %
Part de couples sans enfant	26,7 %	35,2 %	36,3 %
Part de personnes seules	5,3 %	3,9 %	4,0 %
② Socio-économique	Bonneuil-sur-Marne	T11-Métropole du Grand Paris	Val-de-Marne
Données Insee			
Revenu fiscal de référence moyen par foyer	21 148 €	28 346 €	30 476 €
Données Caf			
Revenu moyen des allocataires	1 426 €	1 944 €	2 128 €
Revenu médian des allocataires	1 134 €	1 294 €	1 252 €
Différence du revenu médian par rapport au revenu moyen	-20,5 %	-33,4 %	-41,2 %
Part d'allocataires à bas revenus	38,4 %	33,7 %	33,1 %
Part d'allocataires au Rsa	16,7 %	15,7 %	15,5 %
Part d'allocataire bénéficiaire de la prime d'activité	31,9 %	28,1 %	27,0 %
Taux d'activité féminine parmi les couples allocataires avec ou sans enfants	62,5 %	70,2 %	70,1 %
Taux d'activité des mères monoparentales allocataires	80,6 %	79,4 %	79,1 %
③ Public allocataire de la caf	Bonneuil-sur-Marne	T11-Métropole du Grand Paris	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires en 2019	4 170	65 648	287 580
Evolution du nombre d'allocataires entre 2015 et 2019	27,5 %	21,1 %	19,8 %
Nombre de personnes couvertes par au moins une prestation de la caf	10 740	171 682	728 356
Taux de couverture allocataires	59,8 %	54,6 %	52,5 %
Part des allocataires avec enfant à charge	54,5 %	56,9 %	54,2 %

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2015 et décembre 2019 ; Insee, BCE2015 et BCE2019, recensement de la population 01/01/2013 et 01/01/2017.

¹ Territoire 11 de la métropole du Grand Paris

II – PORTRAIT DU TERRITOIRE

Bonneuil-sur-Marne, commune de 17 950 habitants au centre du Val-de-Marne et à 15 kms de Paris, a intégré l'établissement public territorial (Ept)² - Grand Paris Sud Est Avenir (ou territoire11) de la métropole du Grand Paris au 1^{er} janvier 2016. La commune est limitée au nord par la Marne, affluent de la Seine. Sa population couvre moins 1,3 % de celle du Val-de-Marne et 5,7 % de celle de l'Ept.

Cette population communale a augmenté de + 7,9 % entre les recensements de 2013 et 2017, soit une évolution trois fois plus importante que celle du département (+ 2,5 %) et plus de deux fois celle de l'Ept (+ 2,9 %).

Par ailleurs, la population Bonneuilloise se distingue par une part plus importante d'habitants de moins de 25 ans (+ 3,6 points pour les moins de 18 ans et + 1,4 point pour les 18-24 ans), comparativement à l'échelon départemental. Cette étude des tranches d'âge montre, *a contrario*, une sous-représentation de la classe intermédiaire des 25-39 ans, avec un écart de – 3,9 points avec le Val-de-Marne.

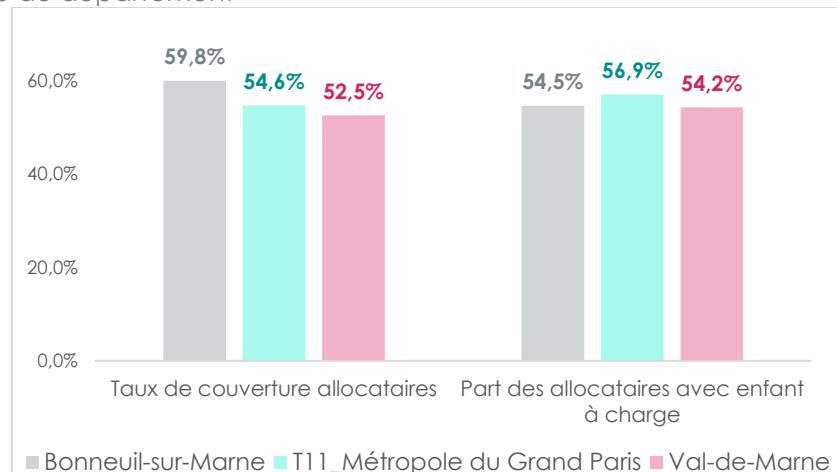
Cette spécificité démographique territoriale semble se répercuter sur la qualité de la structure familiale. En effet, si les familles monoparentales sont particulièrement surreprésentées sur ce territoire (+ 8,3 points) ; les couples sans enfant sont *a contrario* significativement sous-représentés (- 9,5 points).

Que ce soit pour la structure par âge ou la structure familiale, le territoire 11 est sensiblement proche du département. Seule la commune de Bonneuil-sur-Marne se distingue par les configurations évoquées *supra*.

De plus, cette dernière s'illustre par un taux de couverture, au titre de la population allocataire, plus important (59,8 %), soit un écart de + 7,4 points avec le département - ([cf. figure 1](#)). En effet, l'évolution du nombre d'allocataires (+ 27,5 %), de 2015 à 2019, est bien plus importante, comparativement à celle de l'Ept 11 (21,1 %) et du Val-de-Marne (+ 19,5 %).

En revanche, la part des familles allocataires est du même ordre que celle des deux autres échelons territoriaux (54,5 % pour la commune et 54,2 % pour l'ensemble du Val-de-Marne).

Figure 1. Taux de couverture et allocataires avec enfant à charge à Bonneuil-sur-Marne, sur T11 et dans l'ensemble du département



Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2019 ; Insee, recensement de la population 01/01/2017.

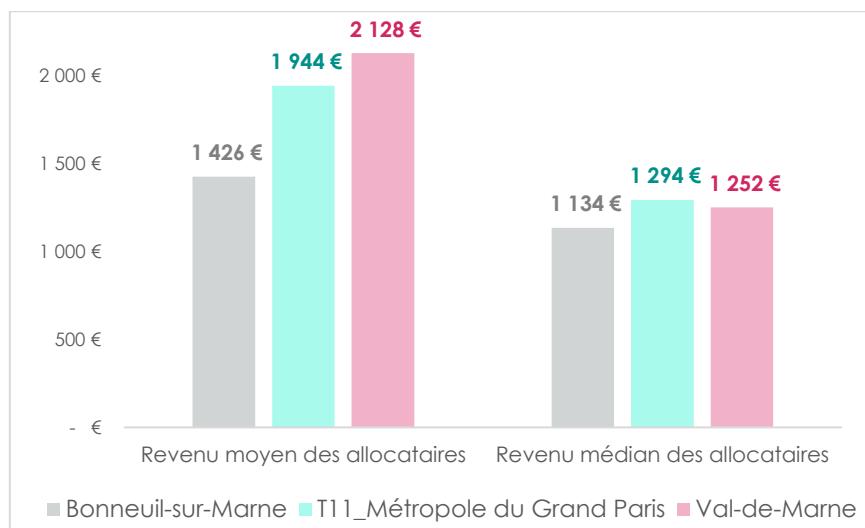
² La loi portant nouvelle organisation territoriale de la République du 7 août 2015 prévoit la création de nouvelles structures administratives regroupant les communes membres de la métropole, constituées d'ensembles de plus de 300 000 habitants, et dotées de nombreuses compétences, les établissements publics territoriaux (Ept).

Les communes de l'Ept 11 : Alfortville, Boissy-Saint-Léger, Bonneuil-sur-Marne, Chennevières-sur-Marne, Créteil, Limeil-Brévannes, Mandres-les-Roses, Marolles-en-Brie, Noiseau, Ormesson-sur-Marne, Périgny, Le Plessis-Trévise, La Queue-en-Brie, Santeny, Sucy-en-Brie et Villecresnes.

Le revenu fiscal de référence moyen par foyer bonneuillois (données Insee 2017) à hauteur de 21 148 € est nettement inférieur à ceux des deux autres échelons territoriaux (- 9 300 € par rapport au département et - 7 200 € par rapport au territoire 11 de la métropole du Grand Paris). Ces données sont corroborées par celles des revenus des allocataires, principalement le revenu moyen (1 426 €) inférieur de - 702 € à celui du département. La différence reste moins marquée concernant le revenu médian³ : - 118 € entre les deux échelons - (cf. figure 2).

La différence entre le revenu médian et moyen est deux fois moins importante à Bonneuil-sur-Marne que sur l'ensemble du Val-de-Marne traduisant ainsi une plus grande homogénéité des revenus des allocataires sur cette commune.

Figure 2. Revenus moyen et médian des allocataires sur les trois échelles territoriales



Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2019

Concernant les indicateurs relatifs à l'emploi sur cette commune, le taux d'activité⁴ féminine, parmi les couples avec enfants, est plus faible (62,5 %) que ceux de l'Ept 11 et du Val-de-Marne (respectivement 70,2 % et 70,1 %). En revanche, concernant les familles monoparentales, ce taux reste supérieur (80,6 %, soit + 1,2 point et + 1,6 point).

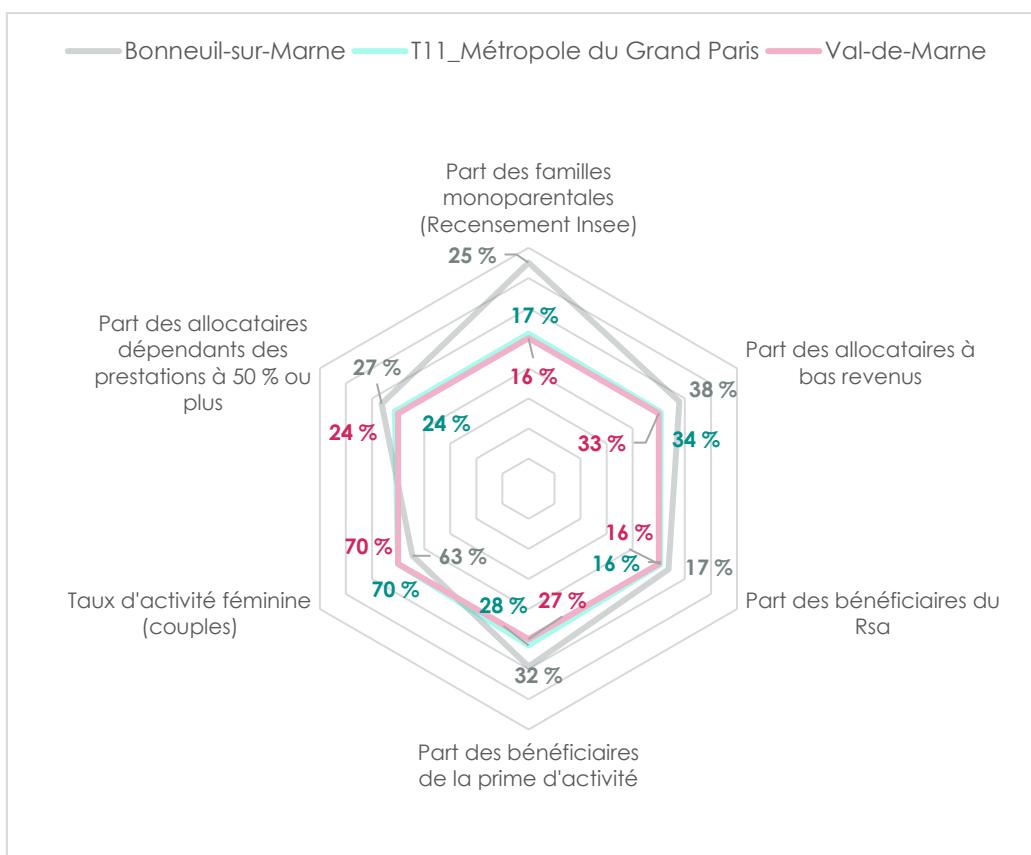
Enfin, les taux d'allocataires à bas revenus⁵ et de bénéficiaires de la prime d'activité sont surreprésentés (respectivement + 5,2 points et + 4,9 points) par rapport à ceux du Val-de-Marne - (cf. figure 3). Dans une moindre mesure, les bénéficiaires du revenu de solidarité active (Rsa) sont également surreprésentés (+ 1,1 point).

³ Le revenu médian : valeur d'un revenu situé à mi-hauteur sur l'échelle des revenus, 50% des personnes gagnent plus et 50 % des personnes gagnent moins.

⁴ Le taux d'activité inclut les actifs ayant un emploi et ceux en recherche d'emploi.

⁵ Le taux de pauvreté selon les données des Caf s'évalue sur les allocataires à bas revenus : le seuil de bas revenus est calculé par l'Insee, à hauteur de 60 % du revenu disponible médian par unité de consommation avant impôts de la population enquêtée lors de l'Enquête Revenus Fiscaux et Sociaux (ERFS). Ce seuil est de 1096 € par unité de consommation au 31 décembre 2019.

Figure 3. Les principaux critères d'une vulnérabilité économique d'un territoire en comparaison de son département



Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2019 ; Insee, BCE2019, recensement de la population au 01/01/2017.

Les données étudiées montrent que Bonneuil-sur-Marne se démarque de l'ensemble du Val-de-Marne. En effet, le revenu fiscal par habitant, le taux d'activité féminine, mais également les taux d'allocataires à bas revenus, situent différemment le public allocataire de cette commune par le constat d'une fragilité socioéconomique de ses allocataires, comparativement à l'ensemble du département.

FICHE DIAGNOSTIC 2 : « PETITE ENFANCE »

OBJECTIF CAF :

« Développer l'offre d'accueil du jeune enfant en luttant contre les inégalités sociales et territoriales et en améliorant son efficience », ce premier objectif participe de l'axe 1 de la convention d'objectif et de gestion 2018 – 2022 de la branche Famille, acteur majeur du développement de la politique « petite enfance ».

Il s'agit ainsi de pérenniser l'offre d'accueil collectif existante et de créer de nouvelles places, notamment dans les zones prioritaires, d'améliorer l'accessibilité des modes d'accueil de tous les enfants, et de soutenir l'accueil individuel.

Cet objectif est aussi inscrit dans le schéma départemental des services aux familles, piloté par la Préfecture et coordonné par la caisse d'allocations familiales.

Il est d'ores et déjà inscrit dans le cadre du contrat enfance jeunesse signé entre les collectivités territoriales et la Caf.

I – DONNEES DE CONTEXTE SOCIODEMOGRAPHIQUES ET SOCIOECONOMIQUES

Ces données sont complétées par les tableaux portant sur les équipements présents sur ce territoire et soutenus par la Caf, en référence aux annexes 1 et 2.

	Bonneuil-sur-Marne	T11_Métropole du Grand Paris	Val-de-Marne
① Démographie - Insee			
Nombre de naissances domiciliées en 2017	280	4 700	20 399
Evolution du nombre de naissances domiciliées entre 2013 et 2017	17,6 %	-1,1 %	-3,1 %
Nombre de 0-2 ans révolus en 2017	787	13 095	56 538
Evolution du nombre de 0-2 ans révolus entre 2013 et 2017	7,2 %	-0,1 %	-0,9 %
Nombre d'enfants de 0-2 ans révolus par place en équipement d'accueil collectif	4,1	3,8	3,6
② Socio-économique - Caf			
Part des femmes actives allocataires avec au moins un enfant de 0-2 ans révolus	58,7 %	66,1 %	65,8 %
Part des familles allocataires biparentales avec au moins un enfant de 0-2 ans révolus dont les deux parents travaillent	29,4 %	40,9 %	41,8 %
③ Public allocataire de la Caf			
Part des familles allocataires ayant au moins un enfant de 0 à 2 ans révolus	30,5 %	29,9 %	30,4 %
Part des familles monoparentales avec au moins un enfant de 0-2 ans révolus	22,7 %	19,1 %	18,0 %
Part des familles nombreuses avec au moins un enfant de 0-2 ans révolus	33,8 %	27,7 %	26,5 %
Nombre d'enfants de 0-2 ans révolus en 2019	769	12 391	52 567
Evolution du nombre d'enfants de 0-2 ans révolus entre 2015 et 2019	13,4 %	-0,4 %	-1,4 %
Nombre d'assistant(e)s maternel(le)s actif(ve)s au moins un mois dans l'année (Paje emploi 2019)	43	943	3 880
Evolution du nombre d'assistantes maternelles entre 2015 et 2019	-27,1 %	-15,4 %	-14,5 %

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2015 et décembre 2019 ; Insee, BCE2015 et BCE2019, recensement de la population 01/01/2013 et 01/01/2017.

II- ELEMENTS D'ANALYSE RELATIFS A CES DONNEES

Le nombre de naissances domiciliées⁶ à Bonneuil-sur-Marne (280) augmente de + 17,6 % depuis 2013, contrairement à l'ensemble du département et du territoire 11 qui connaissent une inflexion

⁶ Naissance domiciliée : le lieu de naissance retenu est celui du domicile de la mère.

(respectivement de – 3,1 % et – 1,1 %). Ces résultats sont confortés par l'évolution constatée du nombre d'enfants de 0-2 ans révolus (population Insee) qui a augmenté de + 7,2 % sur la période 2013/2017, à Bonneuil-sur-Marne alors qu'une légère décroissance est enregistrée sur les deux autres échelons territoriaux, soit – 0,9 % et – 0,1 %. De même, l'évolution du nombre d'enfants de cette tranche d'âge parmi les familles allocataires est significative entre 2015 et 2019 (+ 13,4 % à Bonneuil-sur-Marne contre - 1,4 % sur le Val-de-Marne et – 0,4 % sur l'Ept).

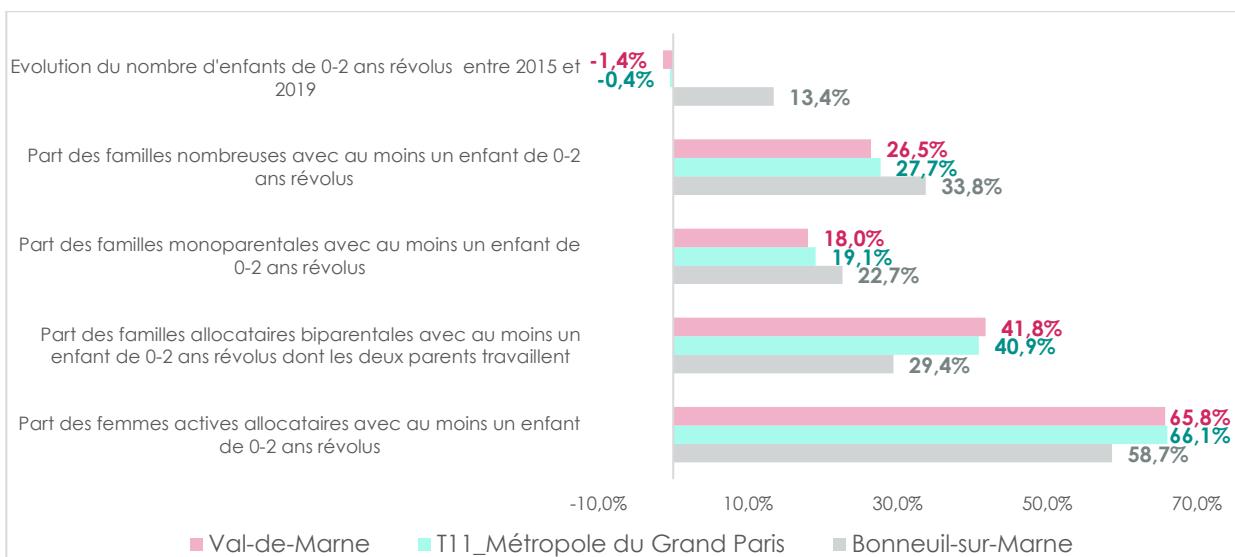
Concernant les indicateurs relatifs à l'emploi, la part des femmes actives allocataires avec au moins un enfant en bas âge, est nettement sous-représentée comparativement au département, avec un écart de – 7,1 points. Cette différence s'amplifie parmi les familles biparentales avec un enfant à charge de moins de 3 ans, dont les deux parents travaillent, soit – 12,3 points.

Cependant, en 2018, le taux de couverture, au titre de l'accueil du jeune enfant à Bonneuil-sur-Marne, s'élève à 45,6 % contre 50,3 % au niveau du Val-de-Marne. Avec deux crèches collectives (familiale et parentale) proposant 90 places et quatre multi-accueils de 100 places ([annexe 1](#)), l'identification du nombre de places d'accueil collectif des enfants de moins de 3 ans montre qu'il existe une place d'accueil pour 4,1 enfants de moins de 3 ans à Bonneuil-sur-Marne contre une pour 3,6 enfants pour l'ensemble du Val-de-Marne, soit une couverture légèrement moindre au titre de l'accueil collectif du jeune enfant au niveau communal.

En parallèle, au titre de l'accueil individuel du jeune enfant, le nombre d'assistants maternels décroît plus vite au niveau du territoire communal comparativement au Val-de-Marne (- 27,1 % contre – 14,5 %). Ces constats, en tant qu'indicateurs, au même titre que le plus faible taux de femmes actives avec un ou des enfant(s) en bas-âge et aussi des familles Bonneuilloises, à plus faibles revenus, pourraient participer à une réflexion sur les besoins réels de ces familles en termes d'accueil du jeune enfant.

Enfin, la prégnance des familles allocataires monoparentales et/ou nombreuses parmi les familles bonneuilloises avec au moins un enfant de 0-2 ans révolus (respectivement 22,7 % et 33,8 % contre 18,0 % et 26,5 % au niveau départemental) renforce l'émergence de la fragilité de ces familles ([cf. figure 4](#)), identifiées au travers de l'étude des données de cadrage.

Figure 4. Les principales données relatives à la petite enfance de Bonneuil-sur-Marne et son ept rapportées à celles du département



Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2019

FICHE DIAGNOSTIC 3 : « ENFANCE – JEUNESSE »

OBJECTIFS CAF :

« Accompagner le parcours éducatif des enfants âgés de 3 à 11 ans et soutenir les jeunes âgés de 12 à 25 ans dans leur parcours d'accès à l'autonomie », ces objectifs participent de l'axe 1 de la convention d'objectif et de gestion 2018 – 2022 de la branche Famille, en tant qu'acteur de l'aide aux temps libres des enfants et des jeunes, et de l'accompagnement du public jeune.

Il s'agit de poursuivre une politique d'accessibilité et de simplification en matière d'accueil de loisirs sans hébergement (Alsh), et de soutenir la diversification de l'offre de loisirs et de vacances proposée aux enfants, notamment pour les familles les plus vulnérables dans le respect de la mixité sociale et d'affirmer ainsi l'action de la Branche famille, et par ailleurs d'encourager les initiatives des adolescents et de poursuivre le développement d'actions favorisant l'autonomie des jeunes.

Ces objectifs participent aussi au déploiement du schéma départemental des services aux familles, piloté par la Préfecture et coordonné par la caisse d'allocations familiales.

Ils sont d'ores et déjà inscrits dans le cadre des contrats enfance jeunesse.

I – DONNEES DE CONTEXTE SOCIODEMOGRAPHIQUES ET SOCIOECONOMIQUES

Ces données sont complétées par les tableaux portant sur les équipements présents sur ce territoire et soutenus par la Caf, en référence aux annexes 1 et 2.

	Bonneuil-sur-Marne	T11_Métropole du Grand Paris	Val-de-Marne
① Démographie - Insee			
Nombre d'enfants de 3 à 5 ans révolus	846	13 203	56 513
Evolution des 3-5 ans sur 2013-2017	15,1 %	0,1 %	2,8 %
Nombre d'enfants de 6 à 17 ans révolus	3 189	50 987	209 368
Evolution des 6-17 ans sur 2013-2017	7,2 %	4,4 %	3,4 %
Nombre d'enfants de 18 à 24 ans révolus	1 876	27 838	125 721
Evolution des 18-24 ans sur 2013-2017	7,5 %	0,5 %	0,5 %
② Public allocataire de la Caf			
Nombre d'enfants d'allocataires entre 3 et 17 ans révolus	3 655	58 297	240 452
Nombre des 3-5 ans révolus	760	12 191	51 045
Part des 3-5 ans révolus vivant dans une famille monoparentale	27,2 %	21,7 %	20,5 %
Part des 3-5 ans révolus vivant dans une famille à bas revenus	37,1 %	31,3 %	30,1 %
Nombre des 6-11 ans révolus	1 501	24 571	102 195
Part des 6-11 ans révolus vivant dans une famille monoparentale	28,0 %	25,9 %	25,1 %
Part des 6-11 ans révolus vivant dans une famille à bas revenus	36,6 %	27,5 %	27,2 %
Nombre des 12-15 ans révolus	956	14 977	61 002
Part des 12-15 ans révolus vivant dans une famille monoparentale	33,6 %	30,1 %	30,3 %
Part des 12-15 ans révolus vivant dans une famille à bas revenus	41,4 %	29,9 %	29,3 %
Nombre des 16-17 ans révolus	438	6 558	26 210
Part des 16-17 ans révolus vivant dans une famille monoparentale	42,7 %	35,3 %	35,3 %
Part des 16-17 ans révolus vivant dans une famille à bas revenus	41,1 %	33,2 %	33,7 %
Nombre d'enfants de 3 à 17 ans bénéficiaires d'Aeeh	163	2 182	8 088

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2015 et décembre 2019 ; Insee, BCE2015 et BCE2019, recensement de la population 01/01/2013 et 01/01/2017.

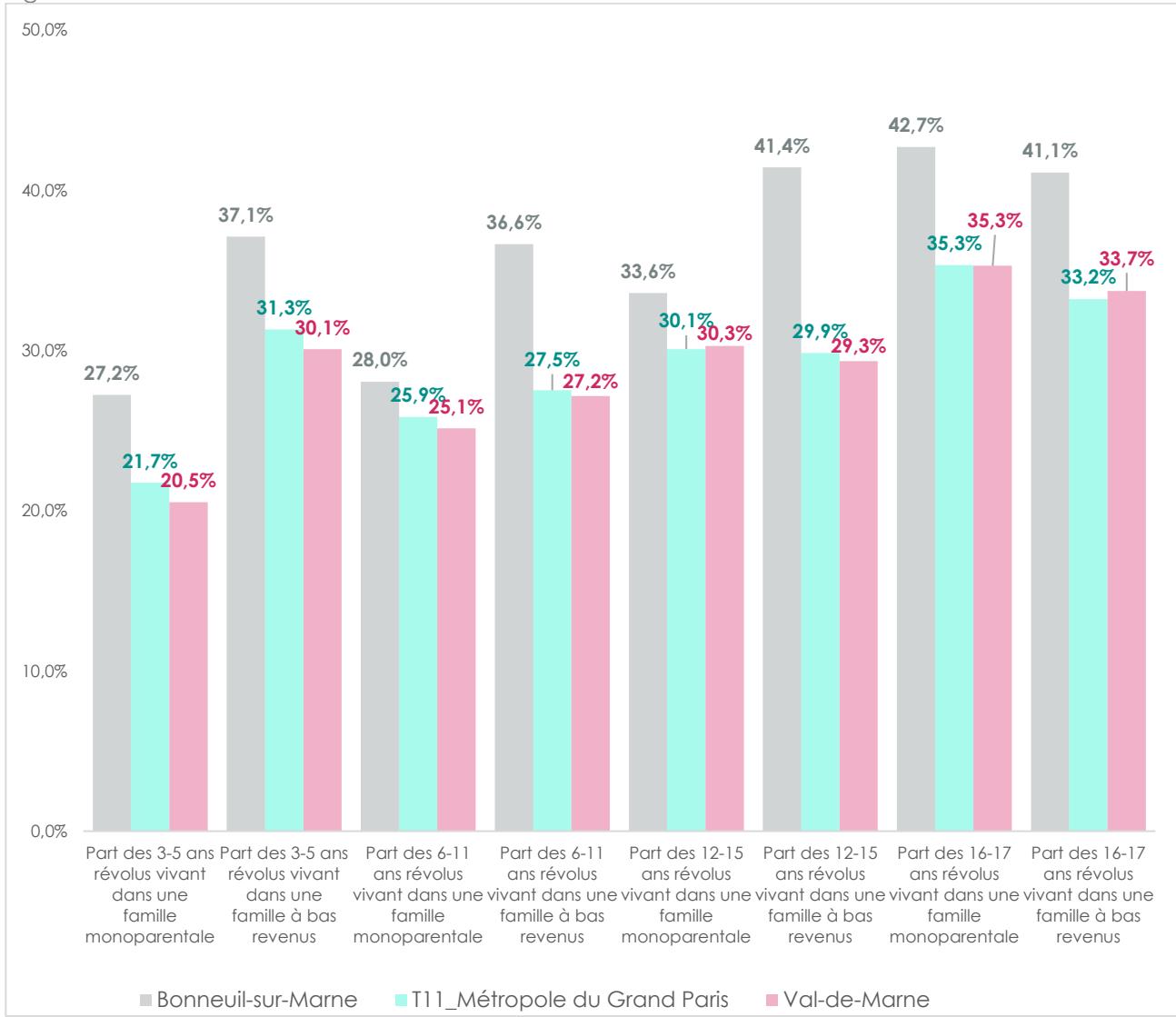
II- ELEMENTS D'ANALYSE RELATIFS A CES DONNEES

Selon les données Insee, sur la période 2013/2017, les parts des enfants de 3 à 5 ans révolus, de 6 à 17 ans révolus et de 18 à 24 ans augmentent significativement de + 15,1 %, + 7,2 % et + 7,5 % à Bonneuil-sur-Marne (contre seulement + 2,8 %, + 3,4 % et + 0,5 % au niveau du département).

Les données allocataires bonneuilloises de 2019 mettent en exergue un nombre d'enfants plus important vivant au sein d'une famille monoparentale, notamment parmi celles à bas revenus. En effet, la répartition des enfants par tranche d'âge conforte la surreprésentation de ces profils familiaux sur la commune comparativement au département. Concernant les familles à bas revenus, cet écart s'accentue. Force est de constater que Bonneuil-sur-Marne se distingue par des marqueurs de vulnérabilité.

Ainsi, à titre d'exemple, la part des enfants de 12 à 15 ans révolus, vivant dans une famille monoparentale présente un écart de + 3,3 points et celle des enfants de cette même tranche d'âge dans une famille monoparentale à bas revenus de + 12,1 points, comparé à celles du Val-de-Marne (41,4 % sur la commune contre 29,3 %) - (cf. figure 5).

Figure 5. Les enfants vivant dans une famille monoparentale ou à bas revenus en fonction de leur âge



Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2019

Ces constats confortent une nouvelle fois les conclusions des données de cadrage relatives à la fragilité socioéconomique de certains profils de familles : monoparentales, à bas revenus, etc... ; ces familles sont plus représentées sur le territoire communal étudié par rapport au département.

FICHE DIAGNOSTIC 4 : « PARENTALITÉ »

OBJECTIFS CAF :

« Valoriser le rôle des parents et contribuer à prévenir les difficultés rencontrées avec ou par leurs enfants », ces objectifs participent de l'axe 1 de la convention d'objectif et de gestion 2018 – 2022 de la branche Famille, afin de prévenir les risques pouvant peser sur les relations intrafamiliales.

Il s'agit notamment de favoriser la qualité des liens parents-enfants aux moments clés de la vie familiale.

Cet objectif est aussi inclus dans le schéma départemental des services aux familles, piloté par la Préfecture et animé par la caisse d'allocations familiales.

I – DONNEES DE CONTEXTE SOCIODEMOGRAPHIQUES ET SOCIOECONOMIQUES

Ces données sont complétées par les tableaux portant sur les équipements et services présents sur ce territoire et soutenus par la Caf, en référence aux annexes 1 et 2.

		Bonneuil-sur-Marne	T11_Métropole du Grand Paris	Val-de-Marne
① Démographie - Insee				
Nombre de familles avec au moins un enfant de moins de 18 ans	2 465	43 421	184 735	
Evolution du nombre de familles avec un enfant mineur entre 2013 et 2017	7,2 %	2,8 %	1,7 %	
② Public allocataire de la Caf				
Nombre de familles allocataires en 2019	2 273	37 370	155 896	
Evolution du nombre de familles allocataires entre 2015 et 2019	10,3 %	4,0 %	3,7 %	
Part des familles allocataires à bas revenus	44,6 %	34,8 %	34,2 %	
Nombre de familles allocataires monoparentales	857	12 004	48 741	
Part des familles allocataires monoparentales	37,7 %	32,1 %	31,3 %	
Part des familles allocataires monoparentales à bas revenus	50,6 %	48,2 %	48,3 %	
Nombre de familles nombreuses allocataires	729	9 868	39 655	
Part des familles nombreuses allocataires	32,1 %	26,4 %	25,4 %	
Part des familles nombreuses allocataires à bas revenus	41,0 %	34,8 %	35,1 %	
Nombre de séparations avec enfants à charge parmi les familles allocataires	47	651	2 714	
Taux de séparation parmi les familles allocataires	2,2 %	1,9 %	1,9 %	
Nombre de bénéficiaires de l'Asfr	32	355	1 334	
Part des familles monoparentales bénéficiant de l'Asfr	3,7 %	3,0 %	2,7 %	
Nombre de décès en 2019	9	82	343	
Enfants	-	30	117	
Parents	-	52	226	
Ratio de décès parmi les familles allocataires	0,4 %	0,2 %	0,2 %	

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2015 et décembre 2019 ; Insee, BCE2015 et BCE2019, recensement de la population 01/01/2013 et 01/01/2017.

II- ELEMENTS D'ANALYSE RELATIFS A CES DONNEES

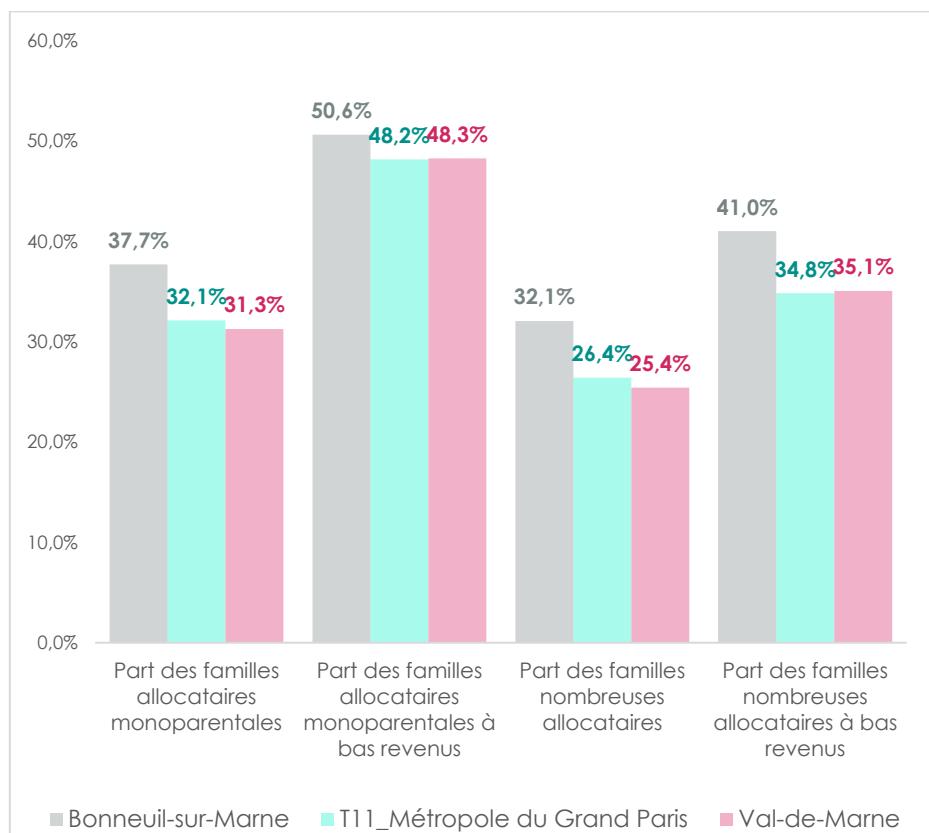
En référence aux données de cadrage, en 2019, le taux de couverture allocataires est supérieur à Bonneuil-sur-Marne avec 59,8 % contre 52,5 % au niveau départemental. La part des allocataires avec enfant(s) à charge est quant à elle du même ordre sur les deux échelons (54,5 % et 54,2 %).

En revanche, que ce soit pour l'ensemble des familles recensées entre 2013 et 2017 ou les familles allocataires entre 2015 et 2019, leur nombre augmente plus fortement au niveau communal (+ 7,2 points et + 10,3 points contre + 1,7 point et + 3,7 points).

En 2019, les familles allocataires bonneuilloises à bas revenus sont nettement surreprésentées (+10,3 points) par rapport au niveau départemental. Près de 45 % des familles de cette commune vivent sous le seuil de 1 096 € par unité de consommation.

De même, sur l'ensemble des familles allocataires, la part des familles monoparentales est supérieure de + 6,4 points à Bonneuil-sur-Marne (37,7 % contre 31,3 %). Cet écart reste moindre (+ 2,4 points) concernant le taux de familles monoparentales à bas revenus (50,6 % contre 48,3 %). Ce constat apparaît légèrement différent concernant les familles nombreuses. En effet, ces dernières déjà surreprésentées de + 6,6 points, le sont tout autant lorsqu'elles disposent de bas revenus (+ 6,0 points) - (cf. figure 6). Les fragilités économiques peuvent initier ou renforcer une problématique parentale parmi ces familles.

Figure 6. Part des familles monoparentales et nombreuses avec la notion de bas revenus



Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2019

Ces données confortent les conclusions précédentes quant à la fragilité socio-économique de ces profils de familles à Bonneuil-sur-Marne. Avec un taux d'activité féminine mais également des revenus des familles allocataires bonneuilloises plus faibles, la fragilité socio-économique des familles apparaît en tant que problématique sur ce territoire communal.

FICHE DIAGNOSTIC 5 : « LOGEMENT »

OBJECTIFS CAF :

« **Soutenir les politiques du logement et participer à leur réforme** », ces objectifs participent de l'**axe 1 de la convention d'objectif et de gestion 2018 – 2022 de la branche Famille, en tant qu'acteur central des politiques du logement**.

Il s'agit ainsi de mettre en œuvre les réformes des aides au logement, notamment au titre de l'accompagnement des allocataires et aussi de poursuivre les actions en faveur de l'inclusion sociale en matière de prévention des expulsions locatives et de lutte contre la non-décence.

I – DONNEES DE CONTEXTE SOCIODEMOGRAPHIQUES ET SOCIOECONOMIQUES

Ces données sont complétées par les tableaux portant sur les services présents sur ce territoire et soutenus par la Caf, en référence aux annexes 1 et 2.

① Démographie - Insee	Bonneuil-sur-Marne	T11_Métropole du Grand Paris	Val-de-Marne
Nombre total de logements	7 155	134 320	633 207
Part de logements vacants	3,7 %	4,6 %	5,6 %
Nombre de résidences principales	6 877	126 706	586 755
Part des résidences principales avec un statut propriétaire	25,6 %	47,2 %	45,0 %
Part des résidences principales avec un statut de locataire dans le parc privé	9,9 %	17,8 %	21,3 %
Part des résidences principales avec un statut de locataire dans le parc social	60,2 %	30,1 %	26,9 %
② Socio-économique - Caf	Bonneuil-sur-Marne	T11_Métropole du Grand Paris	Val-de-Marne
Part des allocataires ayant un taux d'effort supérieur à 30 %	13,1 %	19,9 %	20,2 %
Nombre d'impayés de loyers parmi les bénéficiaires d'aides au logement	245	1 945	8 034
Part d'impayés parmi les bénéficiaires d'une aide au logement	11,1 %	6,7 %	6,1 %
③ Public allocataire de la Caf	Bonneuil-sur-Marne	T11_Métropole du Grand Paris	Val-de-Marne
Nombre d'allocataires bénéficiaires d'une aide au logement	2 207	28 954	132 640
Part des allocataires bénéficiaires d'une aide au logement ⁷	52,9 %	44,1 %	46,1 %
dont bénéficiant d'Apl	86,8 %	62,7 %	56,0 %
dont bénéficiant d'Alf	7,1 %	16,9 %	15,9 %
dont bénéficiant d'Als	6,1 %	20,4 %	28,1 %

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2015 et décembre 2019 ; Insee, BCE2015 et BCE2019, recensement de la population 01/01/2013 et 01/01/2017.

II- ELEMENTS D'ANALYSE RELATIFS A CES DONNEES

L'observation du parc locatif de Bonneuil-sur-Marne montre que la part des résidences principales dans le parc social est significativement plus importante, + 33,2 points rapporté au niveau départemental, soit 60,2 % contre 26,9 % - (cf. figure 7). A contrario, les statuts de propriétaire et de locataire dans le parc privé sont sous-représentés, respectivement – 19,4 % et – 11,4 %.

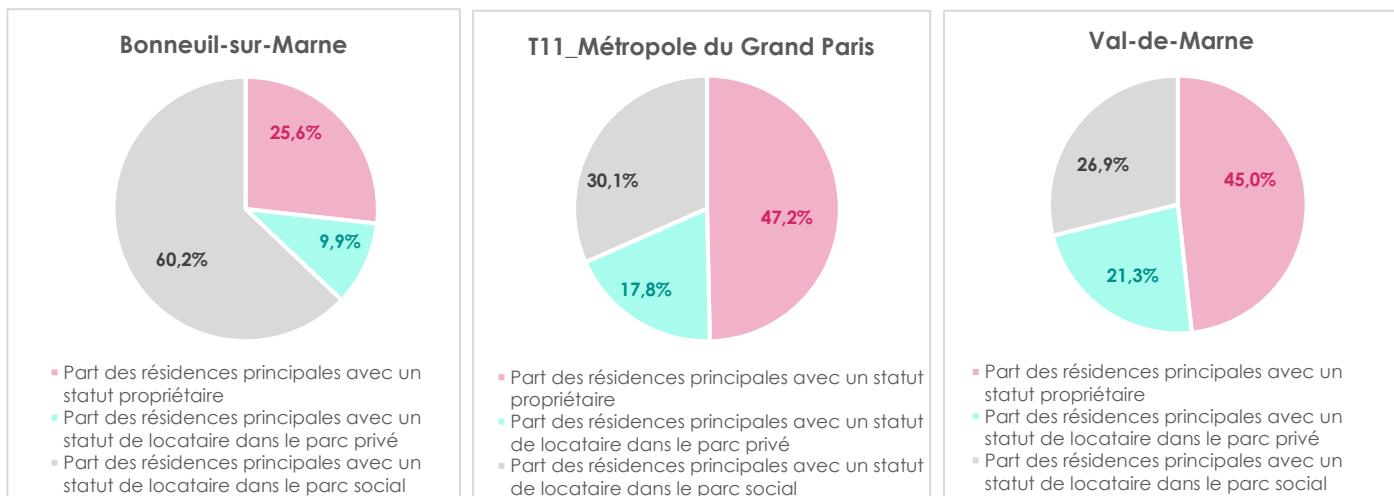
La part de logements vacants est quant à elle inférieure de près de - 2 points sur la commune.

⁷ Apl : aide personnalisée au logement

Alf : allocation de logement familiale

Als : allocation de logement sociale

Figure 7. Occupation des résidences principales à Bonneuil-sur-Marne, sur le T11 et dans le Val-de-Marne

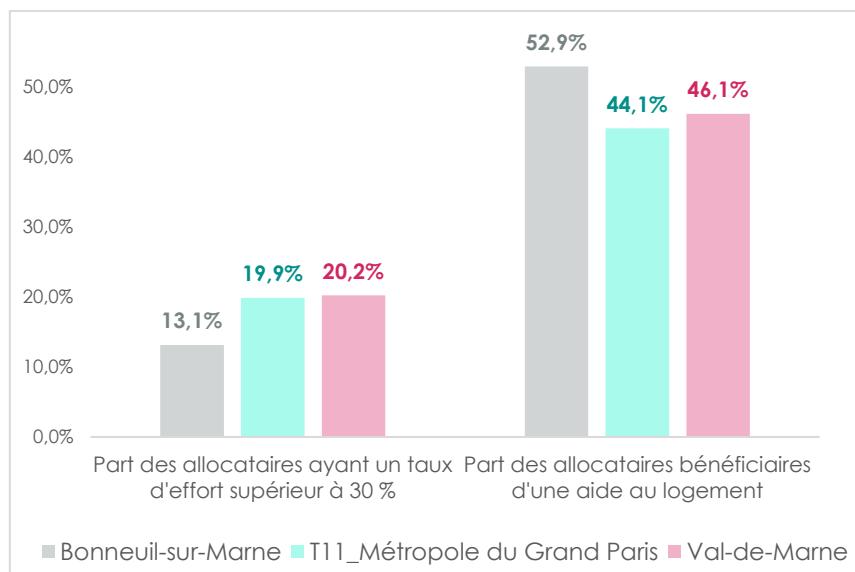


Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2019

De fait, au regard de ces données et des données socio-économiques des allocataires, identifiées préalablement, les bénéficiaires d'une aide au logement sont surreprésentés sur la commune (52,9 %), soit un écart de + 6,8 points par rapport à l'ensemble du Val-de-Marne.

Cependant, la part des allocataires ayant un taux d'effort⁸ supérieur à 30 %, est inférieure de - 7,1 points comparé au département. La qualité de leur statut (locataire dans le parc social principalement) intervient sur ce paramètre - (cf. figure 8).

Figure 8. Les bénéficiaires d'une aide au logement



Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2019

L'étude des impayés de loyers parmi les bénéficiaires d'une aide au logement fait apparaître un taux supérieur de 11,1 % contre 6,1 % dans le Val-de-Marne.

⁸ Le taux d'effort est le rapport entre les dépenses au titre logement et les revenus des allocataires.

FICHE DIAGNOSTIC 6 : « INSERTION / ANIMATION DE LA VIE SOCIALE ET ACCÈS AUX DROITS »

OBJECTIFS CAF :

« Contribuer à l'accompagnement social des familles et développer l'animation de la vie sociale dans les territoires prioritaires et développer l'accès aux droits », ces objectifs participent des axes 1 et 2 de la convention d'objectif et de gestion 2018 – 2022 de la branche Famille.

Il s'agit notamment de créer les conditions favorables à l'insertion, de cibler les interventions de travail social sur les familles vulnérables, de concourir à la cohésion des territoires les plus fragiles en y soutenant les dispositifs d'animation de la vie sociale et de développer les partenariats permettant de simplifier l'accès aux droits.

A ce titre, la Caf s'est engagée dans la définition d'un schéma directeur de l'animation de la vie sociale, d'un plan d'accueil des allocataires et a contribué au plan départemental de l'insertion.

I – DONNEES DE CONTEXTE SOCIODEMOGRAPHIQUES ET SOCIOECONOMIQUES

Ces données sont complétées par les tableaux portant sur les services présents sur ce territoire et soutenus par la Caf, en référence aux annexes 1 et 2.

① Socio-économique - Insee	Bonneuil-sur-Marne	T11_Métropole du Grand Paris	Val-de-Marne
Taux d'activité des 15-24 ans	41,9 %	38,2 %	36,2 %
Dont actifs ayant un emploi	67,5 %	73,3 %	74,7 %
Taux de chômage des 15-24 ans	32,4 %	26,7 %	25,3 %
Taux d'activité des 25-64 ans	84,4 %	85,3 %	85,5 %
Dont actifs ayant un emploi	84,6 %	88,6 %	88,5 %
Taux de chômage des 25-64 ans	15,4 %	11,4 %	11,5 %
Part des cadres	6,6 %	14,7 %	18,9 %
Part des professions intermédiaires	16,5 %	20,6 %	19,8 %
Part des employés	29,4 %	23,7 %	21,6 %
Part des ouvriers	16,6 %	11,6 %	10,6 %
Part des artisans et commerçants	3,5 %	3,9 %	3,7 %
Part des retraités	3,6 %	4,3 %	4,0 %
Autres personnes sans activité professionnelle	22,1 %	19,6 %	20,0 %
② Public allocataire de la Caf	Bonneuil-sur-Marne	T11_Métropole du Grand Paris	Val-de-Marne
Bénéficiaires du Rsa	696	10 317	44 716
Nombre de personnes couvertes par le Rsa	1 417	20 249	84 782
Bénéficiaires du Rsa majoré	72	1 083	4 239
Part des familles bénéficiaires du Rsa	16,3 %	14,1 %	13,8 %
Bénéficiaires de la prime d'activité	1 331	18 446	77 653
Nombre de personnes couvertes par la prime d'activité	3 052	39 595	163 033
Bénéficiaires de la prime d'activité majorée	96	1 170	4 542
Part des familles bénéficiaires de la prime d'activité	29,1 %	22,9 %	22,0 %
Part des allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus	26,6 %	24,2 %	23,6 %
Part des allocataires avec enfant(s) à charge dépendants des prestations à 50 % ou plus	64,5 %	53,4 %	50,7 %
Jeunes de 16-17 ans révolus sans activité	26	365	1 545
Part d'inactifs chez les jeunes de 16-17 ans révolus	5,9 %	5,6 %	5,9 %
Zone d'influence : nombre d'allocataires pour un centre social	4 170	6 565	7 374

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2015 et décembre 2019 ; Insee, BCE2015 et BCE2019, recensement de la population 01/01/2013 et 01/01/2017.

II- ELEMENTS D'ANALYSE RELATIFS A CES DONNEES

Que ce soit la population des jeunes de 15 à 24 ans révolus de Bonneuil-sur-Marne, ou celle des 25 à 64 ans (données Insee RP 01/01/2016), ces deux catégories présentent des taux de chômage supérieurs à ceux du département (respectivement 32,4 % et 15,4 % contre 25,3 % et 11,5 %). La représentation des catégories socioprofessionnelles⁹ apporte un éclairage complémentaire avec des parts de cadres et professions intermédiaires largement sous-représentées de – 12,3 points et – 3,3 points. A contrario, celles des employés (+ 7,8 points), des ouvriers (+ 5,9 points) et des personnes sans activité (+ 2,1 points) sont surreprésentées.

Ces données, représentatives d'une vulnérabilité socio-économique de la population communale, sont corroborées par les parts de familles dépendantes des prestations à 50 % ou plus et bénéficiaires de la prime d'activité, respectivement supérieures de + 13,8 points et +7,1 points, comparativement à l'ensemble de la population allocataire val-de-marnaise. Le revenu de solidarité active (Rsa) bénéficie quant à lui à 16,3 % des familles allocataires, soit 2,5 points de plus qu'à l'échelle départementale (13,8 %).

La couverture du territoire communal, en termes d'équipement d'animation de la vie sociale, lieu de vie sociale de proximité facilitant l'accès aux droits, le soutien à la parentalité ou encore la vie citoyenne et l'insertion, est meilleure qu'au niveau de l'ensemble du département, avec un équipement pour 4 170 allocataires, contre un pour 7 374 au niveau départemental ([annexe 1](#)).

Enfin, la commune de Bonneuil-sur-Marne compte un quartier prioritaire de la politique de la ville¹⁰ « Fabien » sur les 42 définis sur le département du Val-de-Marne - ([annexe 3](#)). Ce quartier concentre une part plus importante d'allocataires percevant un minimum social¹¹, rapportée à celle de l'ensemble des allocataires de la commune.

En conclusion, l'étude de ces données quantitatives renforce l'hypothèse d'une fragilité de la situation économique et professionnelle des allocataires de Bonneuil-sur-Marne par rapport à l'ensemble de la population allocataire val-de-marnaise. Le taux de chômage y est significatif mais surtout l'identification d'une part plus importante de familles allocataires dépendantes à 50 % ou plus des prestations mais aussi de familles bénéficiaires de la prime d'activité et du revenu de solidarité active, croisées avec un taux important de familles monoparentales, accentue ce constat.

⁹ Selon la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles sont distingués : les cadres, les professions intermédiaires, les employés, les ouvriers, les artisans et commerçants, les retraités et les personnes sans activité professionnelle, hors retraités.

¹⁰ Ces nouveaux quartiers sont inscrits dans la Loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014.

¹¹ Données Caf 2016

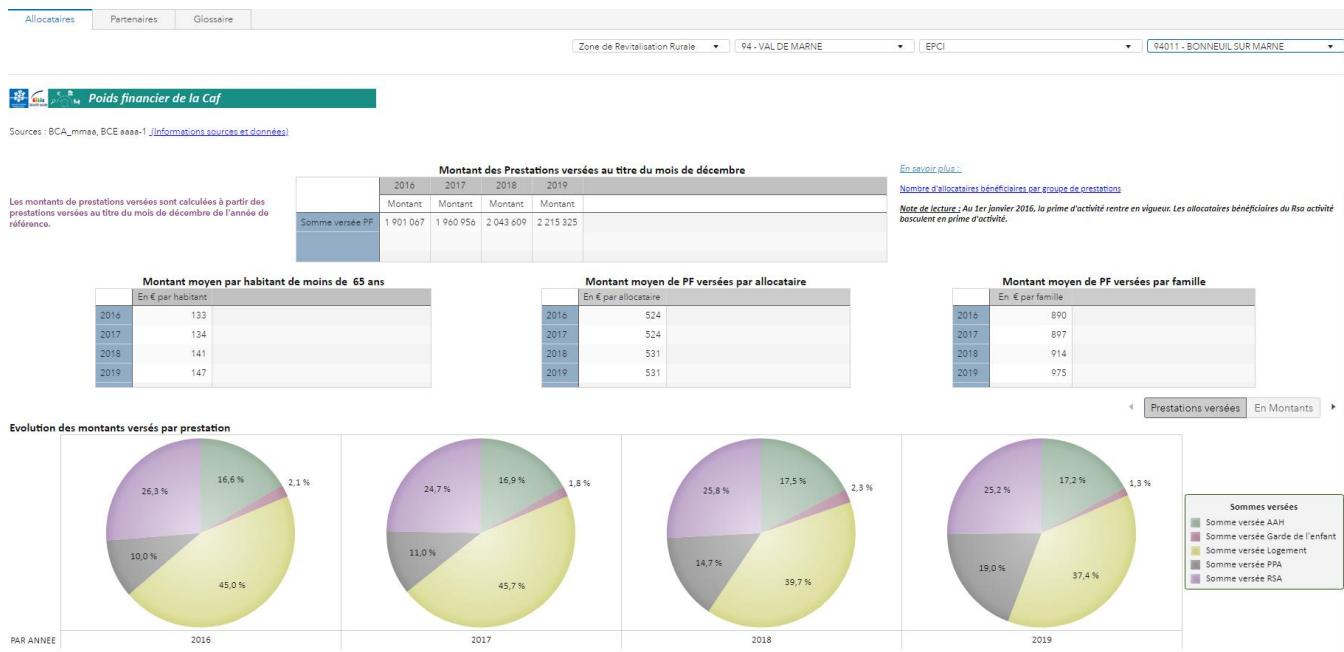
ANNEXE 1 – EQUIPEMENTS FINANCES PAR LA CAF

Petite enfance	Bonneuil-sur-Marne	T11_Métropole du Grand Paris	Val-de-Marne
Crèches collectives familiales et parentales	2	45	202
Places en crèches collectives familiales et parentales	90	2 098	9 616
Assistantes maternelles en crèches familiales	15	80	289
Haltes garderies	-	2	20
Places en haltes garderies	-	28	353
Micro-crèches	-	1	5
Places en micro-crèches	-	10	50
Multi-accueils	4	39	167
Assistantes maternelles en multi-accueils	-	-	14
Places en multi-accueils	100	1 302	5 867
Jardin d'enfants	-	-	3
Places en Jardin d'enfants	-	-	155
Relais assistantes maternelles	1	11	35
Assistantes maternelles en relais assistantes maternelles	58	58	314
Enfance-Jeunesse	Bonneuil-sur-Marne	T11_Métropole du Grand Paris	Val-de-Marne
Activités extrascolaires	1	19	50
Foyers jeunes travailleurs	-	1	4
Activités périscolaires	1	17	46
Accueils adolescents	-	14	32
Parentalité	Bonneuil-sur-Marne	T11_Métropole du Grand Paris	Val-de-Marne
Centres sociaux d'animation collective	1	9	33
Contrats locaux d'accompagnement scolaire	2	20	58
Lieux d'accueil enfants parents	1	5	21
Médiations familiales	-	3	3
Insertion-Accès-Animation	Bonneuil-sur-Marne	T11_Métropole du Grand Paris	Val-de-Marne
Animations locales	1	6	16
Centres sociaux	1	10	39

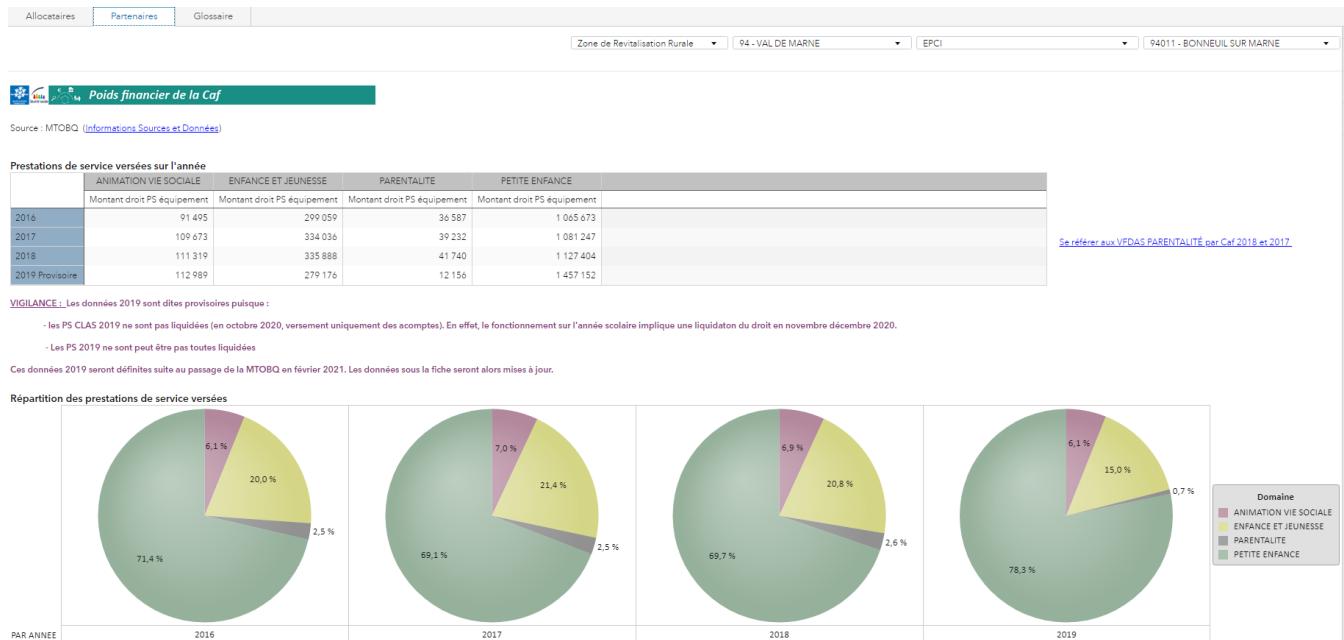
Sources : Caf- Omega / Sias Afc 2019

ANNEXE 2 – POIDS FINANCIER DE LA CAF

Au titre des allocataires (Hors aides sociales)



Au titre des partenaires, exclusivement les prestations de service ordinaires



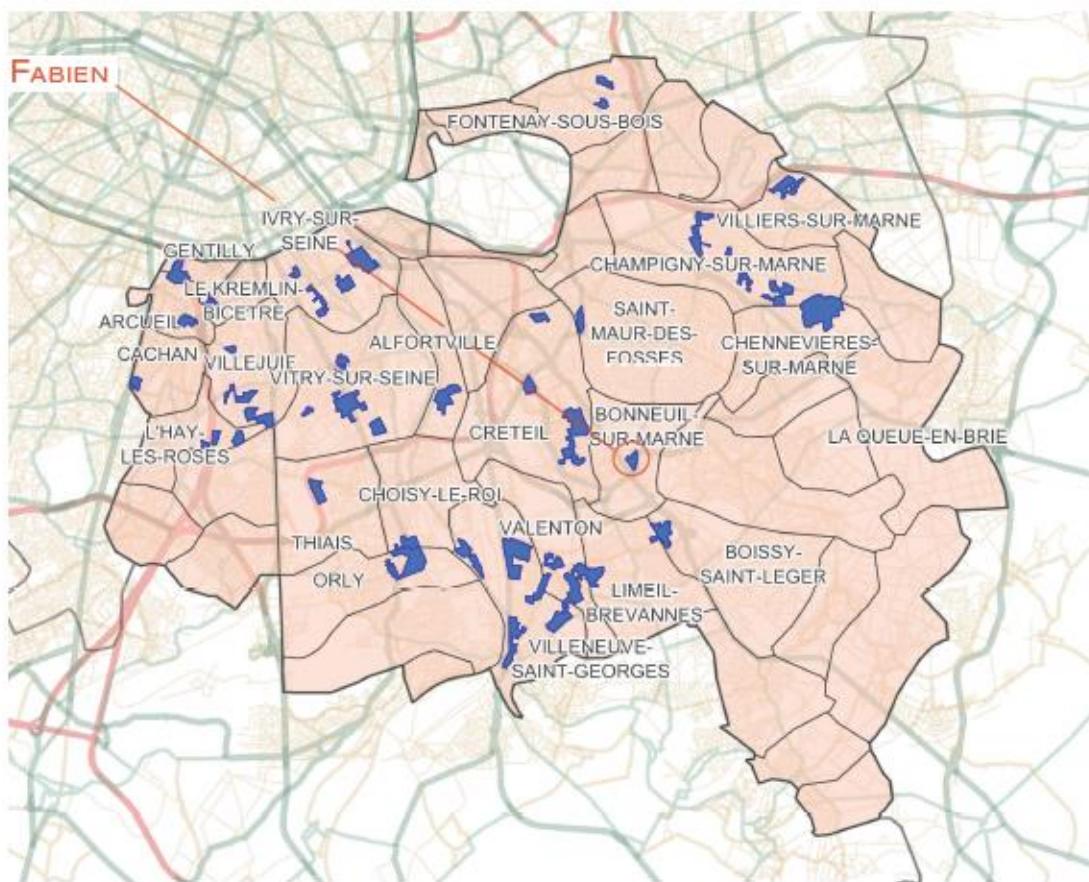
ANNEXE 3 – QUARTIER POLITIQUE DE LA VILLE

La Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne dans le contrat de ville 2015-2020

QP094023

FABIEN

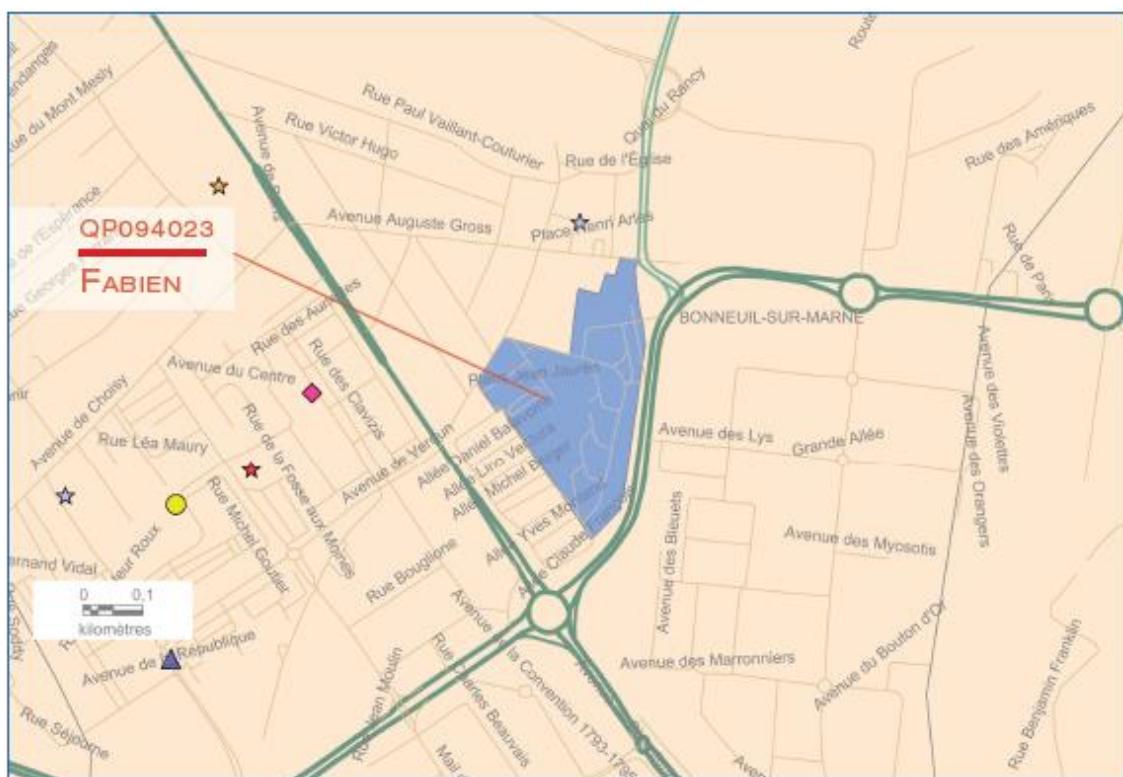
COMMUNE : BONNEUIL-SUR-MARNE



© Acdam France - Francémies 2008 réalisation Ctrad décembre 2017

1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

- Halte garderie
- Multi accueil
- Micro crèche
- Crèche parentale
- Crèche familiale
- Crèche collective

STRUCTURES DE VIE SOCIALE

- Relais assistante maternelle
- Foyer jeune travailleur
- Centre social
- Espace de vie sociale
- Lieu d'accueil enfant parent

RÉSEAU ROUTIER



LIMITES ADMINISTRATIVES

- Quartier prioritaire (blue)
- Département (white)
- Commune (orange)

© Axiom France - Francolâmes 2008 réalisation Ctridé décembre 2017

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2015 et 2018 & IAU Île-de-France 2015

2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP094023_04011	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	1 475	16 940	1 365 039
Allocataires	299	3 494	249 584
Part de la population couverte par la Caf (en %)	54,9	58,5	49,3
Structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	4,3	7,0	9,3
25 à 44 ans	51,8	52,5	55,2
45 à 59 ans	32,1	28,7	26,1
60 ans ou plus	11,7	11,7	9,4
Structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	34,4	35,7	35,8
couples sans enfant	3,3	4,3	3,9
familles monoparentales	32,1	23,5	18,1
couples avec enfant(s)	30,1	36,5	42,2
Familles allocataires	186	2 095	150 558
Selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	30,1	29,5	28,8
2 enfants	38,0	37,8	46,5
3 enfants ou plus	33,9	32,7	24,7
Enfants à charge	407	4 628	308 204
Selon l'âge (en %) :			
moins de 3 ans	13,3	14,5	17,0
3 à 5 ans	13,0	15,1	16,0
6 à 15 ans	52,6	50,5	50,8
16 à 17 ans	9,1	8,5	8,0
18 à 24 ans	12,0	11,4	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	179	1 949	117 811
Selon le statut d'occupation et la nature du parc (en %) :			
location parc social	97,2	72,9	51,2
location parc privé	2,8	14,9	38,0
location en collectivité	0,0	8,8	7,2
Bénéficiaires de minima sociaux	101	890	55 381
Part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	21,1	17,5	15,8
Part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	12,7	7,9	8,4
Bénéficiaires de la prime d'activité	60	645	40 724
Part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	6,7	13,0	14,7
Allocataires dans le champ des revenus*	278	3 128	221 149
Dont allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus (en %)	43,9	32,5	28,7
Selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
50 à 74 %	11,9	8,4	6,5
75 % ou plus	32,0	24,1	22,2
dont 100 %	80,9	80,1	82,2
Selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	19,1	16,2	15,8
couples sans enfant	nc	1,0	0,9
familles monoparentales	14,7	9,7	7,1
couples avec enfant(s)	8,3	5,6	4,8

* Hors étudiante et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Fabien », situé dans la commune de Bonneuil-sur-Marne, compte 299 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 54,9 % de la population du quartier est couverte par une prestation.

La structure par âge des allocataires diffère de celle de la commune par la part de moins de 25 ans, légèrement plus faible que dans la commune (4,3 % contre 7,0 %) et par la part de 45-59 ans, légèrement plus élevée (32,1 % contre 28,7 %). Concernant la structure familiale, la part de familles monoparentales est la plus élevée des quartiers du département (32,1 %), tandis que la part de couples avec enfant(s) est plus faible que dans la commune (30,1 % contre 36,5 %).

Le quartier compte 179 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 59,9 % des allocataires), dont la quasi-totalité est dans le parc social (97,2 %).

La part d'allocataires percevant le Revenu de solidarité active (Rsa) est plus élevée dans le quartier prioritaire que dans la commune (21,1 % contre 17,5 %), tout comme celle percevant l'Allocation aux adultes handicapés (12,7 % contre 7,9 %). Ainsi, au total, 101 allocataires perçoivent un minimum social, soit 33,8 % des allocataires. Par ailleurs, la dépendance aux prestations est plus élevée dans le quartier prioritaire, avec 43,9 % des allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus, contre 32,5 % dans la commune. ■